

10 mai 2022

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Des changements pour les formalités d'état civil à la commune déléguée d'Annecy-le-Vieux

Pour toute nouvelle démarche d'état civil (recensements militaires, PACS, reconnaissance et attestation d'accueil), les habitants sont invités à se présenter :

- au service des Formalités Administratives,
9 boulevard Decouz à Annecy

ou

- dans une autre mairie déléguée à Cran, Meythet, Pringy ou Seynod.

Les horaires d'ouverture au public sont également modifiés.

L'état civil de la commune déléguée d'Annecy-le-Vieux sera fermé les samedis matins jusqu'à la fin du mois de juin.

Retrouvez les horaires d'ouverture et prenez rendez-vous en ligne :

<https://www.annecy.fr/55-les-formalites-administratives.htm>